J. N Gascongny 1er janv 97
481 rue St Jean

17eme Annee — Quebec Samedi 18 Septembre 1897 — No 8

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis.
Un an..... $2.00
Six mois..... $1.00
Etranger (*Union postale*)
Un an..... f. 13. 50

# LA VÉRITÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

*" VERITAS LIBERABIT VOS—LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES."*

AVIS

Toute demande de changement d'adresse doit etre accompagnee de l'ancienne adresse

Telephone : 2327

J. P. Tardivel, Directeur-Proprietaire — Bureaux : Chemin Sainte-Foye pres Quebec

QUEBEC
SAMEDI 18 SEPTEMBRE 1897

## A LOURDES

Il nous semble piquant, dit la *Croix* de Paris, en date du 24 août, de faire raconter ici la procession d'hier, par le roi des reporters du boulevard, M Chincholle, du *Figaro* :

(*Par dépêche*)

Lourdes, 22 août.

Pour la première fois depuis l'organisation des pèlerinages à Lourdes, c'est-à-dire depuis 25 ans, on y a convoqué non seulement tous ceux qui auraient aujourd'hui besoin d'être guéris; mais encore tous ceux qui ont été antérieurement sauvés. On les a invités à venir, accompagnés de cinq témoins de leur maladie et de leur guérison, affirmer à la fois leur reconnaissance et l'efficacité des bienfaits de Notre-Dame de Lourdes.

Il est patent ici qu'elle a guéri, complètement guéri, depuis 25 ans, des milliers de malades, et cependant 300 miraculés seulement sont venus. Ce petit nombre relatif s'explique facilement. Beaucoup de personnes, déjà âgées quand elles ont été guéries, ont eu le temps de mourir depuis la guérison ; de même beaucoup de témoins. Ce chiffre de 300 personnes guéries en dehors de tout médecin, par des moyens purement surnaturels, de maladies réputées incurables, est même plus élevé que ne le peut admettre la raison humaine déterminée à ne juger que d'après elle.

C'est bien avec la résolution de ne m'en rapporter qu'à mes yeux que je suis arrivé hier ici. Je me suis efforcé de me dégager complètement et des récits optimistes d'Henri Lasserre et de l'enquête plutôt pessimiste de M. Emile Zola. Je ne veux plus savoir ni ce qu'a cru le premier ni ce que n'a pas cru le second

J'ai regardé, je regarderai encore. Je ne demande qu'à être convaincu. Le serai je ?

Certes, les premiers jours, l'opinion est hésitante. Elle est autorisée à l'être. On sait que la foi en Lourdes n'est pas dogmatique.

Tout d'abord, qu'il me soit permis de dire que le plus sceptique est au moins troublé par l'arrivée de ces malades poitrinaires, hydropiques, de toutes sortes, qui descendent, ou plutôt qu'on fait descendre à la gare de Lourdes, et qui subitement, à la seule vue du clocher de la Basilique pourtant lointaine, ont ce sourire extatique qu'Ary Scheffer a donné à sainte Monique.

Les voilà au pays de la source fameuse et ils espèrent. La poitrinaire croit qu'elle tousse pour la dernière fois, l'hydropique porte plus allègrement le ventre appelé à disparaître, le boiteux trottine sur ses béquilles que demain, peut-être, il accrochera, triomphant, à côté de celles qui témoignent des miracles antérieurs..

Eh bien ! s'il n'y a ici que phénomène de suggestion, bénie soit la suggestion qui guérira ces malheureux Hélas ! il en est, paraît-il chez qui elle est insuffisante Hier, une pauvre femme n'a pu descendre du train, une poitrinaire qui, malgré toutes les supplications, a voulu venir. Elle est morte en route. On a immédiatement transporté son corps à Paris.

Ce fait, je dois le dire, n'a que fort peu impressionné les pèlerins. Ils aiment la vie ; ils viennent ici chercher la guérison, mais ils ne redoutent point la mort qui, selon eux, pour une croyante, est le triomphe final. Peut-être quelques-uns ont-ils envié cette appelée de Dieu et les voilà tous qui, venus en chantant, se remettent à chanter pendant ce temps.

A ma grande surprise, ce sont des jeunes gens du meilleur monde qui procèdent au transport des malades. Au milieu d'eux sont le marquis et la marquise de Suffren, qui veillent à tout et partagent les malades entre les trois hôpitaux de Lourdes ; l'hôpital de Notre-Dame des Douleurs tenu, pour quelques jours, par le marquis lui-même, l'hôpital municipal et l'hôpital du Salut. Pendant que les deux premiers reçoivent des hommes et des femmes, le troisième ne reçoit que des femmes Un quatrième établissement, l'asile de nuit, donne l'hospitalité à ceux qui, malades ou non, ne sont pas parvenus à trouver un abri.

Il est impossible d'évaluer le nombre d'étrangers qui sont présentement à Lourdes. La Basilique paraît énerger d'un peuple de fourmis Beaucoup sont forcés d'aller coucher le soir dans les communes voisines. Hier, ne trouvant de chambre nulle part, à n'importe quel prix, j'ai dû, sur le conseil des pèlerins aussi embarrassés que moi, partir avec eux pour Pau où, à minuit, l'hôtel Gassion m'a fait l'effet du paradis retrouvé. Heureusement, il me sera permis, grâce à un départ, de rester ce soir et demain à Lourdes où se dérouleront, la nuit même, les tableaux les plus intéressants.

Quand j'ai vu, ce matin, le temps s'assombrir, j'avais peur qu'il ne se passât rien. Mais il faut connaître les pèlerins ; ce n'est ni la pluie ni l'orage qui les épouvantent. Cet après-midi, à l'heure même où les miraculés allaient sortir de la Basilique, former une procession, se rendre par les lacets à la Grotte, suivre enfin, un programme aussi chargé que celui des voyages présidentiels, toute l'eau du ciel s'est mise à tomber sur Lourdes, au point de grossir immédiatement le Gave. Eh bien ! cela n'a rien empêché du tout

Par un temps invraisemblable, voilà que les trois cents miraculés sortent de la Basilique, les femmes sans parapluie et les hommes nu-tête.

Tous chantent. Chacun porte une bannière et est suivi de ses cinq témoins. Total : quinze cents personnes défilant au milieu d'une armée qui se découvre à leur passage et chante aussi.

Le cortège se rend à la Grotte où la Vierge s'est montrée dix-huit fois à Bernadette Près de cette Grotte est une chaire découverte où un prêtre, le P. Picard, prononce un acte d'actions de grâces.

Demain, je dirai tout ce qui m'a déplu, choqué même, ici. Mais aujourd'hui, vraiment, après ce que je viens de voir, entre la boue et la pluie grossissante, je ne puis que décrire la foi immense, surnaturelle qui déborde de tout ce peuple de croyants, Le P. Picard a des mots émouvants. Après avoir, au nom de tous ces guéris, remercié la Vierge, il l'invoque " pour celles qu'il ne faut jamais oublier, pour les deux grandes malades qui s'appellent l'Eglise et la France ", et quinze mille personnes, vingt mille peut être—est-ce qu'on peut savoir ? — en entendant les premières psalmodies d'un cantique d'une ardeur infinie, l'entonnent à leur tour, et du fond de la plaine comme du haut des monts, part le même appel qu'interrompt tout à coup un *Magnificat*

Un mouvement se produit, des gens se signent, des figures s'illuminent. Que se passe t il donc ?

D'une des neuf piscines vient de sortir un malade guéri.....

La procession recommence. Ne pouvant dans cette foule, ouvrir mon parapluie, je voudrais au moins mettre mon chapeau. Des ruisseaux coulent de mes cheveux, je n'ose pas me couvrir. Quand tant de gens de toute condition, de tout âge, ont une telle foi, ils ont droit au respect.

Alors une voix forte et belle, celle d'un Mounet Sully convaincu, retentit : " Ecoutez Vierge Marie ! Sauvez-nous ! " Et tout le monde de répéter: "Vierge Marie, Sauvez-nous!" Un prêtre passe, élevant le Saint-Sacrement ; on s'agenouille devant lui et, comme la voix dit : " Vierge Marie, guérissez-nous ! " un peuple répète ces mots après elle.

Alors, saisissez bien la variante si théâtrale de cette prière qui marche, la voix maintenant dit : " Vierge Marie sauve-moi, guéris-moi ! " Ai-je besoin de dire avec quelle intensité, on crie : " Sauve-moi ! guéris-moi ! "

Et voilà maintenant la procession qui s'engage dans la vaste plaine étendue au pied de la Basilique, et là-bas aussi on s'agenouille, on chante, on prie.

Je prends le bras d'un miraculé et je lui demande :

" De quoi avez-vous été guéri ? "

Il me répond :

" J'avais depuis cinq ans une maladie d'estomac qui m'empêchait de dormir et de manger. Je suis venu ici, il y a dix ans, et depuis ce temps-là, je mange et je dors. "

Une miraculée porte fièrement à côté de sa bannière, l'instrument qui naguère lui enserrait les bras, et dont, aujourd'hui, elle n'a plus besoin.

A côté de moi, un officier de la Légion d'honneur s'essuie les yeux. Il voit que je le regarde et me dit :

" Savez-vous pourquoi je pleure, Monsieur ? J'ai le malheur d'être un impie et je voudrais croire comme ces gens-là ! "

*Charles Chincholle*

——

La *Croix*, du 25, publie le compte rendu que voici :

A 3 h ½ immense et splendide procession avec les miraculés ; même cortège aussi imposant qu'hier, mais favorisé par un beau soleil dont les rayons sont tempérés de temps en temps par quelques légers nuages et un vent frais.

Le Saint-Sacrement est porté par Mgr Bouvier, évêque de Tarentaise. La procession descend la rampe gauche du Rosaire, longe le Gave, se rend à la Grotte Les 300 trophées des miraculés couvrent toute l'espace devant la Grotte Bénédiction du Saint Sacrement.

La procession revient par le boulevard le long du Gave, serpente sur l'esplanade jusqu'à la statue de saint Michel. Dès le départ de la Grotte, le *Magnificat* est chanté vingt fois de suite par des miraculés Puis on chante : *Nous voulons Dieu*

Quand la tête du cortège arrive à la Vierge couronnée, les *Ave Maria* retentissent de toutes parts, tandis qu'un millier de prêtres, précédant le Saint-Sacrement et qui sont encore à la Grotte, chantent avec une solennité majestueuse les litanies de la Sainte Vierge, sur ce ton de Lourdes, qui revêt, avec tant de charme et de piété, le caractère de supplication et de persévérance que doit avoir la prière pour nos malades.

Ceux-ci sont tous rangés dans l'immense enceinte de l'hémicycle formée par les arcades. Ils sont entourés d'une multitude qui déborde sur l'esplanade, les rampes et jusqu'au Calvaire.

Quand le Saint-Sacrement pénètre dans cette enceinte de malades, des acclamations et invocations retentissent qui arrachent des larmes : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur!*

*Hosanna au fils de David : Si vous voulez, vous pouvez nous guérir : Hosanna !*

Les prêtres et les miraculés, avec leurs étendards, formant un groupe d'environ 1500 personnes se rangent sur le perron du Rosaire. M. de Raymond-Cahuzac porte le vieu guidon des pèlerinages et rappelle M. de Belcastel, entrant à Jérusalem au premier Pèlerinage de Pénitence en 1882.

Aspect unique !... assemblée incomparable remplissant tout l'espace jusqu'au pied du château fort qui a servi de demeure aux miraculés et où flotte le drapeau français.

Une vive émotion étreint tous les cœurs, la bénédiction du Saint-Sacrement est donnée.

Le T. R. P. Picard s'avance aussitôt et, au milieu du silence profone, annonce que suivant un privilège spécial accordé par S. S. Léon XIII, il va donner la Bénédiction papale. On prie d'abord les bras en croix aux intentions du Souverain Pontife. Les prêtres, formant un chœur imposant, chantent le *Confiteor*, interprétation émouvante des sentiments de repentir de toute l'assemblée.

Le T. R. P. Picard chante solennellement la formule de la Bénédiction papale devant ces milliers de personnes agenouillées.

Emotion et larmes inexprimables. Puis d'une voix vibrante, le T. R. P. Picard invite les malades à suivre les exemples donnés par les miraculés précédents.

Les malades éclatent en accents poignants de foi et d'amour. Soudain, un frémissement parcourt toute la foule, plusieurs malades se lèvent au milieu de l'enceinte et se dirigent d'un pas assuré et rapide vers l'église du Rosaire. A ce spectacle, la foule applaudit et le *Magnificat* est chanté avec plus d'ardeur.

Aussitôt, un grand nombre de malades quittent leur grabat; en une demi-heure, trente-trois se lèvent et entrent successivement dans l'église, tandis qu'on reprend sans cesse le *Magnificat*, entrecoupé d'acclamations: *Vive Notre-Dame de Lourdes ! Seigneur, nous vous remercions ! Guérissez nos malades ! Nous vous aimerons toujours, nous le jurons !*

Ce défilé inoubliable dure plus d'une heure, on a été obligé d'organiser un chemin spécial pour protéger les miraculés se rendant au bureau des constatations.

La foule, immobilisée par l'émotion, pleurant et applaudissant, ne peut s'arracher à ce spectacle ; tous les anciens pèlerins, venant ici depuis plus de vingt ans, déclarent n'avoir vu semblable journée à Lourdes, ni pareil triomphe de la Vierge.

Cette émotion ne peut se calmer et déborde dans la procession aux flambeaux dont le défilé dure deux heures.

Les trois églises, se mettant à l'unisson de l'enthousiasme général, s'illuminent par l'électricité dans un décor magnifique essayé pour la première fois le 15 août dernier.

Le *Credo* est chanté au pied de la flèche de la Basilique sur laquelle la croix triomphe resplendissante des feux qui portent jusqu'au ciel le jubilé des victoires inoubliables de notre foi et de la Vierge Immaculée.

***

Ca matin, mardi, l'impression de la journée d'hier se prolonge ; le bureau des constatations qui était, dès hier soir, à son 56e procès-verbal, ne peut suffire maintenant à entendre les nouvelles dépositions dont le flot, dit le Dr Boissarie, déborde.

***

On lit dans l'*Univers* :

*Plus de cent médecins* se sont déjà présentés au bureau pour étudier les cas de guérisons et, parmi eux, des spécialistes dont le nom fait autorité.

## M. Chapleau a Salem

Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec assistait dernièrement à un banquet donné en son honneur par les Canadiens-français de Salem, Massachusetts. Dans sa réponse à l'adresse qui lui fut présentée à cette occasion, se trouve la singulière phrase que voici, d'après le compte rendu de l'*Opinion publique*, de Worcester, numéro du 7 septembre :

" Nos pères, dit-il, ont été obligés de trouer les drapeaux anglais de leurs balles pour obtenir la liberté constitutionnelle. "

Il y a là une grave erreur historique. C'est par leurs luttes constitutionnelles que nos pères ont arraché à l'Angleterre la liberté dont nous jouissons. Les coups de fusil de 1837-38 n'ont fait que compromettre la véritable cause nationale.

Il est singulier de voir un homme comme M. Chapleau ignorer cette vérité élémentaire qui est pourtant clairement établie par l'historien Garneau.

Non content de commettre une semblable erreur historique, M. Chapleau a fait un éloge pompeux de M. Laurier, toujours d'après l'*Opinion publique*.

Cette attitude de M. Chapleau a donné lieu à diverses interprétations.

Nous lisons dans le *Quotidien*, de Lévis, à la date du 11 septembre, les deux entrefilets que voici :

" Un politicien en vue qui semble dans les secrets des dieux affirme dans le *Witness* que Sir Adolphe Chapleau aura un second terme d'office comme lieutenant-gouverneur, en décembre prochain, et que Sir Wilfrid ne pas se refuser à cela.

" Le *Star*, de son côté, affirme, d'après les paroles prononcées par Sir Adolphe Chapleau, à Salem, que Sir Adolphe fera partie du cabinet Laurier avec son grand ami Tarte ou qu'il commandera un fort parti conservateur à Québec. "

De son côté, la *Tribune* de Woonsocket, numéro du 8 septembre, rendant compte du discours de M. Chapleau, y consacre un article intitulé : *Que fera M. Chapleau* ? Cet écrit est curieux. Le voici intégralement :

" Personne n'a été surpris d'entendre M. Chapleau déclarer, dans son discours de Salem, dont nous publions les passages les plus saillants aujourd'hui en deuxième page, qu'il retournerait dans la fournaise de la politique.

" Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec est un " nerveux ", pour employer le qualificatif qui a fait la fortune de M. Beaugrand ; les hommes de son tempérament sont nés pour le combat, et leurs fortes âmes trouvent une âpre joie à recevoir et à porter des coups.

" Mais cette déclaration, venant après un éloge sans réserve de M. Laurier, que M. Chapleau avait si noblement appelé " le dernier de nos grands hommes ", nous amène naturellement à nous demander pour quels principes et sous quel drapeau le brillant disciple de Sir Georges Etienne Cartier reprendra les armes.

" M. Chapleau s'est trouvé dans le passé en compagnie de petits hommes ; mais si on lui a reproché de ne pas les avoir abandonnés plus tôt, c'est précisément parce qu'il avait mainte fois menacé de s'en séparer.

" Il n'y a donc qu'une conclusion à tirer de ses paroles: ou il reviendra dans la politique à la tête des forces conservatrices et chef incontesté d'un parti réorganisé, et nous pouvons dans ce cas prédire au gouvernement libéral une opposition courtoise et digne, ou il acceptera un poste d'honneur avec les "grands hommes ", dans un gouvernement dont jusqu'ici M. Tarte son ami a été l'un des plus vigoureux ministres.

" Une chose est néanmoins certaine : Sir Adolphe ne rouvrira jamais le débat sur la question des écoles du Manitoba, car il n'a jamais nié qu'il eût inspiré certains articles signés *Patriote*, publiés dans la *Presse* et approuvant le règlement Laurier; le jour où il rentrera dans l'arène ce sera pour mettre son talent au service d'idées pratiques, réalisables. "

Etant donnés le personnage dont il s'agit et les mœurs politiques de cette fin de siècle, tout est possible.

Ce qui est certain, cependant, c'est que les catholiques manitobains n'ont pas besoin de compter sur M. Chapleau pour leur aider à obtenir justice, soit qu'il se mette à la tête du parti bleu, soit qu'il aille rejoindre MM. Laurier et Tarte.

## Nouvelle société secrète

Le *Star*, de Montréal, en date du 9 du courant, publie une dépêche ainsi conçue :

" New York, le 9 septembre — Une dépêche spéciale de Lewiston, Maine, dit: " Une organisation secrète qui a pour objet l'affranchissement du Canada et l'adoption d'une forme de gouvernement républicaine a été établie par les Français ici et dans d'autres endroits de l'Etat et au Canada. Les membres sont liés par serment à garder tous les secrets de l'Ordre. Un des membres déclare qu'ils étonneront un jour le monde par des entreprises plus sensationnelles que les entreprises des Féniens. On soulève le sentiment contre l'Angleterre en expédiant des imprimés, par la poste, aux Français et aux Anglais du Canada. Sur la papeterie employée par la société est imprimée en vives couleurs la phrase : " Dieu sauve le Canada. O. L. C. " et au-dessous des feuilles d'érable, emblème de l'Ordre. Le sceau de la société se trouve sur tous les documents expédiés par la poste. Quelqu'un qui est lié à la société dit qu'elle travaille de concert avec l'Alliance nationale irlandaise. "

Tout en publiant cette dépêche, le *Star* ne semble y attacher aucune importance, puisqu'il l'insère sous ce titre grotesque: " *Silly Billy Yarns* — Les contes de Billy l'idiot. "

Nous ne saurions dire si l'organisation a quelque importance, mais son existence nous paraît certaine. Ces jours derniers nous recevions deux exemplaires de la *République*, journal publié à Lewiston, Maine, et dont les principaux articles sont signés J. B. Rouilliard. Ecartée dans ces journaux était une feuille de papier à lettre ayant un entête absolument semblable à la description que donne la dépêche du *Star*. Sur un des journaux était collé quelque chose comme un timbre de poste : une tête de femme coiffée d'une sorte de bonnet phrygien, et, en exergue, ces mots : République canadienne — canadian Republic.

Plusieurs articles de la *République* sont dirigés contre l'Angleterre et contre la politique impérialiste de M. Laurier. Ce journal, qui est hebdomadaire, existe depuis quelque temps, puisqu'il en est à son 132 numéro. Le ton des articles des deux numéros que nous avons reçus est modéré.

Quant à l'O. L. C. (l'Ordre des Libérateurs du Canada) il faut le surveiller.

Le Canada français n'a pas besoin de sociétés secrètes, d'organisations occultes pour parvenir à ses destinées providentielles. Les bonnes causes ne craignent pas la lumière du soleil. Que nos compatriotes soient donc sur leurs gardes, et qu'ils ne s'enrôlent dans aucune société secrète soi disant patriotique. N'oublions pas que la maçonnerie sait toujours exploiter à son profit les idées généreuses, les aspirations légitimes des peuples. Soyons sur nos gardes. Soyons patriotes, mais ne nous engageons point dans une organisation ténébreuse, quelque attrayant, quelque légitime que puisse paraître son but ostensible.

## LE 33e ORONHYATEKHA

La *Presse*, favorable pourtant à l'Ordre indépendant des Forestiers, formule, dans son numéro de lundi dernier, une plainte assez sérieuse contre le chef suprême de l'Ordre, le Dr iroquois Oronhyatekha, 33e. Notre confrère prétend qu'un de ses employés, un M. Mercier, a été injustement expulsé de l'Ordre par le chef suprême. Le règlement veut, dit-il en substance, qu'un membre ne soit expulsé qu'après "conviction"; ce qui suppose un procès régulier ou l'accusé est admis à se défendre. L'article 192 que cite la *Presse* se lit comme suit :

" 192—Tout membre aura droit à un procès loyal pour toute offense impliquant " expulsion, " sauf pour non-paiement des impôts ou capitation..... "

Dans le cas de M. Mercier, affirme la *Presse*, il ne s'agit en aucune façon du non-paiement de ses contributions, puisqu'il a toujours payé régulièrement ce qu'il devait à la société. La *Presse* ajoute:

" Pourquoi le Dr Oronhyatekha a-t-il agi comme il a fait, sans donner à M. Mercier la chance de se défendre, défense que nous avons en main et qui nous semble incontestable ?

" Est-ce que le chef suprême se placerait au-dessus de la loi ?

" Dans les pays civilisés, les chefs comme les autres subissent la loi.

" Dans la province de Québec, les juges de notre cour supérieure ont prouvé à maintes reprises la vérité de cet axiome et seront probablement encore appelés à en faire reconnaître la vérité dans le cas actuel.

" Par cet acte illégal de la part du Dr Oronhyatekha, un Forestier ayant une police d'assurance de $2,050, ainsi que des droits pour les cinq semaines qu'il a passé malade, se trouve expulsé après avoir fait des sacrifices pécuniaires, et cela sans aucune raison. "

Ce qui n'empêche pas la *Presse*, dans la même colonne, de faire l'éloge de ce même 33e qui, paraît-il, montre beaucoup de " fermeté à maintenir les règlements de la constitution " !

Dans le même article, la *Presse* fait la déclaration suivante :

" L'Ordre des Forestiers indépendants est considéré par le clergé en général au même titre que toute compagnie d'assurance et comme l'opinion de Rome sur la question du rituel de l'Ordre est encore à

venir, depuis cinq ans, on accepte ce silence comme mesure d'approbation L'Ordre des forestiers comptent dans ses rangs autant de fervents catholiques que d'irrascibles libre-penseurs et protestant, qu'ils soient sauvages, chinois, français, anglais, suédois ou canadiens. Race, religion ou croyance n'empêchent personne de faire partie de l'Ordre. "

Nous avons de graves raisons de croire que la *Presse* n'est pas l'écho fidèle des sentiments du clergé à l'égard de cette association. Il est impossible que nos évêques et nos prêtres puissent considérer comme une simple compagnie d'assurance une société plus ou moins secrète, qui a un rituel, des *chapelains laïques*, et pour chef suprême un franc-maçon haut gradé. Une compagnie d'assurance ordinaire peut, sans inconvénient, assurer la vie de " fervents catholiques et d'irrascibles libre-penseurs ", parce que les assurés, dans ce cas, n'ont aucun rapport les uns avec les autres, ne se connaissent seulement pas.

Il n'en est pas de même quand il s'agit d'une société qui a non seulement un but financier mais qui poursuit en même temps une œuvre *sociale* et *morale*, comme l'Ordre indépendant des Forestiers ; une société dont les membres sont liés les uns aux autres par un secret et par un rituel, et qui se réunissent souvent dans leurs loges. Dans une société de cegenre, la promiscuité dont parle la *Presse* est un grand péril pour les catholiques.

Quant au silence de Rome, on n'a pas le droit de le considérer comme une approbation, pour deux raisons ; d'abord parce que Rome procède lentement : elle ne condamne nommément une société qu'après l'avoir mûrement examinée ; ensuite, parce que l'Eglise, à plusieurs reprises, a donné une direction générale à suivre par rapport aux sociétés suspectes: les catholiques doivent les éviter. Tant pis pour ceux qui ne veulent pas écouter les sages conseils de l'Eglise, qui se précipitent dans les sociétés suspectes et qui essaient ensuite de tranquilliser leur conscience en se disant que ces sociétés ne sont pas nommément condamnées.

Une société qui est secrète, qui a pour chef suprême un franc-maçon haut gradé, des chapelains laïques, et qui admet dans son sein toute sorte de gens, est nécessairement *suspecte*. C'est le moins que l'on en puisse dire.

## ENTREPRISE ANTI-NATIONALE

Sous ce titre nous lisons dans la *Patrie*, de Montréal, en date du 8 septembre :

" Les dépêches nous annoncent que M. Greenway, premier ministre du Manitoba, et M. Cameron, procureur général de la même province, viennent de se mettre en route pour Chicago et Toronto pour affaires concernant la construction d'une voie ferrée de Winnipeg à Duluth.

" Le peuple du Canada a fait les plus grands sacrifices pour construire, sur le territoire de la Puissance, une voie ferrée destinée à relier Manitoba, l'une des provinces de l'Ouest, aux provinces de l'Est.

Et voici que le gouvernement du Manitoba semble vouloir engager son crédit pour la construction d'un chemin de fer qui aurait pour objet de détourner le commerce de l'Ouest au profit de la République voisine ! On dirait, en vérité, parfois, que la Puissance n'existe point, que les intérêts généraux du pays sont un vain mot, une quantité négligeable.

" Le projet de M. Greenway ne peut que rencontrer l'opposition la plus vive de tous ceux qui s'intéressent à notre avenir national, et nous espérons qu'il échouera tout à fait.

" Nous ne voyons pas comment le gouvernement et le Parlement du Canada seraient justifiables d'en permettre l'exécution.

" Il va de soi que nous ne parlons ici que pour nous-mêmes et pour nous seuls. Mais nous n'avons pas voulu laisser passer la présente occasion de dire nettement notre pensée : l'entreprise de M. Greenway est anti-nationale. "

Tant mieux si MM. Tarte et Greenway peuvent se quereller sérieusement ! Il y a, en anglais, un proverbe qui dit : " When rogues fall out, honest men get their dues — Lorsque la canaille se querelle, les honnêtes gens obtiennent justice. "

## L'UNIVERSITE LAVAL

Nous accusons réception de l'annuaire de l'Université Laval, de Québec, pour l'année académique de 1897-98 (no 41). C'est un volume de 168 — XLVI pages qui sort des ateliers typographiques d'Augustin Côté et cie. On y trouve une foule de renseignements très intéressants sur l'Université Laval, le Grand et le Petit séminaire de Québec, les collèges affiliés, etc. Nous avons remarqué particulièrement, parmi les " matières du concours pour le prix du prince de Galles en 1897 " le sujet de *composition* (p. 156) qui se lit comme suit :

" Pendant que l'Angleterre et la France se faisaient la guerre à propos de la succession d'Autriche, les puritains de la Nouvelle-Angleterre conçurent l'audacieux projet de s'emparer de Louisbourg et de Cap Breton. En janvier 1745, Shirley, gouverneur du Massachusetts, proposa à la cour générale une expédition exclusivement coloniale contre la forteresse française. Comme l'Assemblée hésitait, un puritain se leva pour appuyer la motion Shirley. Il s'agissait de promouvoir les intérêts des colonies, d'humilier le nom français, et surtout de combattre une religion exécrée, le papisme.

" Faire son discours. "

C'est probablement le sujet de composition le plus remarquable qui ait jamais été soumis à des élèves catholiques et canadiens-français.

## AVEU IMPORTANT

D'après les *Nouvelles*, du 5 septembre M. Laurier aurait tenu le langage suivant à un ami politique :

" J'obtins sans difficulté une audience du Saint-Père, audience qui dura une heure et durant laquelle la question scolaire des écoles catholiques du Manitoba fut nécessairement discutée.

" Je représentai au Saint-Père l'état actuel des choses dans cette province où la majorité protestante ferait sans doute de nouvelles concessions, si rien n'était brusqué.

" Un an, ai-je dit au Saint-Père, me suffira amplement pour obtenir des concessions bien plus satisfaisantes pour les catholiques. Sa Sainteté m'a promis cela et je crois fermement que je ne faillirai pas à la tâche et remplirai toutes mes promesses. "

Un aveu important ressort de cette déclaration de M. Laurier, si réellement elle a été faite ; c'est que le prétendu règlement Tarte-Greenway, qu'on a voulu imposer à l'Eglise et à la minorité manitobaine comme règlement final, n'est pas un règlement du tout, et qu'il faut des " concessions bien plus satisfaisantes pour les catholiques. "

Si M. Tarte, qui a prétendu que son règlement était tout ce qu'on peut désirer, avait du cœur pour deux sous, il donnerait immédiatement sa démission comme membre du cabinet Laurier.

## ENCORE LES BETISES DU " SOLEIL "

Nous lisons dans le *Soleil*, à la date du 10 septembre :

" Le *Courrier du Canada* se scandalisait hier de ce que le *Soleil* avait insinué qu'il y avait à la cour romaine un élément libéral et un élément conservateur.

" C'est là tout simplement encore de l'hypocrisie.

" Le directeur du *Courrier* sait tout aussi bien que nous que le Pape professe des idées extrêmement libérales, non seulement dans ses relations avec la république française, mais sur les questions sociales. Il sait bien également qu'il n'en est pas ainsi de la Propagande qui professe des idées plus ultramontaines.

" Les dépêches de la presse associée nous apportent ce matin une nouvelle preuve de cette divergence. Le Pape a nommé archevêque de la Nouvelle-Orléans Mgr Keane, ancien recteur de l'université de Washington.

" Or la dépêche de la presse associée mande que plusieurs cardinaux, et particulièrement le cardinal Ledochowski de la Propagande protestent contre cette nomination.

" On s'explique tout cela quand on veut bien se rappeler tout le bruit qui s'est fait autour du nom de Mgr Keane."

L'idée de voir la Propagande professer des idées plus ultramontaines, c'est-à-dire plus romaines que celles du Pape, et *protester* contre un acte du Souverain Pontife, serait d'un comique achevé s'il s'agissait d'une affaire moins grave.

Le *Soleil* a-t-il seulement une notion vague de la constitution de l'Eglise ?

## *A LA TRAPPE D'OKA*

Le 7 du courant, avait lieu la bénédiction de la nouvelle chapelle des RR. PP. Trappistes, de Notre Dame du Lac, à Oka, Province de Québec. Sept évêques, NN. SS. Bruchési, Duhamel, Laflèche, Lorrain, Decelles Emard, Laroque étaient présents à la cérémonie, ainsi qu'un nombreux clergé et une foule considérable de fidèles C'est S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, qui a consacré le maître autel ; S. G. Mgr Decelles, coadjuteur de Mgr de Saint-Hyacinthe, a consacré l'autel de Saint-Bernard ; S. G. Mgr Emard, évêque de Valleyfield, celui de Saint Joseph, et S. G. Mgr Laroque, évêque de Sherbrooke, celui de Notre Dame de Pitié. Dom Antoine, abbé mitré de la Trappe d'Oka, a consacré l'autel de Notre Dame de la Délivrance.

Après la consécration des autels, Mgr Emard a chanté la grand'messe. Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Colin, supérieur de Saint Sulpice

Au goûter, qui a suivi la cérémonie. Dom Antoine a présenté une adresse à S. G. Mgr Bruchési, qui a répondu avec beaucoup d'onction.

Le rédacteur de la *Patrie*, rendant compte de cette cérémonie, s'écrie :

" Nous avons visité le monastère dans toutes ses parties, et nous en avons rapporté cette impression que ces religieux sont des héros que des ignorants attaquent à tort. "

Ces paroles sont à retenir.

## LES ON-DIT

Le *Quotidien*, de Lévis, feuille libérale-conservatrice, publie ce qui suit :

" L'imbroglio scolaire du Manitoba fait de nouveau l'objet de la conversation à Ottawa et plusieurs rumeurs sont en circulation à ce sujet.

" Voici ce que dit le correspondant de la *Gazette*, (Montréal):

" On dit maintenant, écrit le correspondant, qu'une autre délégation du " Manitoba viendra à Ottawa, lorsque sir " Wilfrid Laurier sera de retour ici, et " que la question des écoles qui, selon M. " Tarte, est réglée, devra être réglée une " fois de plus. La raison de ceci, dit-on, " est qu'à la seconde entrevue que M. Laurier a eue avec le Pape et à laquelle M. Charles Russel, conseil pour le Dominion, assistait, Sa Sainteté aurait déclaré que le règlement scolaire n'était " pas satisfaisant et que d'autres concessions devront être faites.

" Sir Wilfrid devra donc voir à ce que " son ami Greenway accorde quelque " chose de plus. MM. Greenway, Cameron et McMillan, qui représentaient le " Manitoba à la dernière conférence avec " le Dominion, se rendront à Ottawa. Le " 15 septembre, date à laquelle le Pape " doit, paraît-il, faire connaître sa décision " sur le rapport de Mgr Merry del Val, " est maintenant bien proche, et à moins " que sir Wilfrid ait obtenu de Sa Sainteté " une extension de temps, on peut s'attendre que la décision du pape sera annoncée à cette date. On ne sait au juste " quelle sera cette décision, mais c'est " l'impression en cette ville qu'elle sera " une surprise pour M. Tarte et aidera " grandement aux libéraux qui songent à " le faire sortir du cabinet. "

Nous n'attachons aucune importance à cette dépêche de la *Gazette*, comme information ; car le correspondant du journal anglais, on peut le dire sans l'insulter, ne doit pas être très exactement renseigné sur les intentions du Saint Père. Mais nous reproduisons ces cancans pour montrer jusqu'à quel point la question des écoles du Manitoba préoccupe encore les esprits, bien qu'elle soit devant le public depuis plus de sept ans. C'est qu'une question n'est jamais régiée tant qu'elle n'est pas réglée selon la justice.

## Les Forestiers independants

Les Forestiers indépendants ont tenu leur dixième réunion annuelle à Saint-Hyacinthe, ces jours derniers. Le *Star*, du 10 du courant, nous apprend qu'il y a eu une procession par les principales rues de la ville et une réception publique. Le maire Dessaulles figurait dans la procession à côté du Dr Oronhyatekha, chef suprême de l'Ordre.

Ce Dr Oronhyatekha qui, on le sait, est franc-maçon haut gradé, un trente-troisième, et même quelque chose de plus, a prononcé un discours, disant d'abord quelques paroles en iroquois, puis continuant en anglais. Il ne sait pas un mot de français. D'après le *Star*, Oronhyatekha a parlé de son Ordre " qui ne reconnaît aucune nationalité et aucune croyance religieuse—recognizes no nationality and no creed. "

Comment les Canadiens-français et des catholiques peuvent-ils se décider à entrer dans une semblable organisation ? C'est ce que nous n'avons jamais pu comprendre.

D'après les divers rapports, le nombre des membres de cet Ordre, dans la province de Québec, était de 10,249 l'année dernière et de 12,358 cette année soit une augmentation de 2,109 membres dans l'espace de douze mois. Le nombre des loges en cours, qui était de 177 en 1896, est maintenant de 199, soit une augmentation de 22.

C'est par les sociétés secrètes que la nationalité canadienne française périra.

## CONGRES
### SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL
### DES CATHOLIQUES A FRIBOURG

*La Croix*, de Paris, publie ce qui suit :

Ce Congrès a pour fin de réunir les savants catholiques de tous les pays, afin de mettre en commun leurs lumières et de faire éclater aux yeux de ceux du dehors que l'Eglise, loin d'être ennemie du progrès scientifique, l'encourage et même l'accélère par la saine direction qu'elle lui imprime.

C'est à l'initiative de Mgr d'Hulst et de M. Duilhé de Saint-Projet, deux illustres morts, que nous devons cette difficile, mais glorieuse entreprise. Le Congrès ne se réunit que tous les trois ans. Les deux premières sessions eurent lieu à Paris en 1888 et en 1891. Mais, pour bien accentuer le caractère d'internationalité de l'œuvre, la troisième réunion se tint à Bruxelles en 1894 : et cette année, c'est à Fribourg, à l'ombre de la nouvelle Université catholique, si heureusement instituée avec le concours de l'Etat, qu'elle a réuni, dans une cordiale entente, les savants catholiques de France et d'Allemagne, d'Italie et de Belgique, sous la présidence d'honneur de tout l'Episcopat suisse. L'Angleterre, l'Espagne, l'Amérique étaient noblement représentées aussi.

La langue allemande était admise concurremment avec la langue française dans les délibérations. En ces jours où l'on parle de rapprochement entre les deux grandes nations, ce fait est à noter. Et le choix de la ville de Munich pour le prochain Congrès, en 1900, indique suffisamment que la tendance du mouvement parti de Paris est bien de se rapprocher de l'Allemagne, au moins sur le terrain de la science.

La Suisse et la ville de Fribourg étaient heureusement choisies comme terrain de préparation, puisque les deux langues y sont parlées concurremment, et que, dans la jeune Université, il y a des cours dans l'une et l'autre langue.

L'impression générale, rapportée de cette nombreuse réunion de savants et d'orateurs catholiques, est une impression de confiance dans l'avenir de l'œuvre et de la science unie à la foi.

Parmi les 10 sections qui se partageaient les 300 mémoires présentés à la réunion de cette année, plusieurs ont occupé une place prépondérante. La section des études juridiques s'est un peu égarée sur un terrain encore peu scientifique, celui de la sociologie, où les discussions ont été d'autant plus vives que les questions étaient plus actuelles. La salle était toujours remplie, parce que la discussion y était plus bruyante qu'ailleurs, un peu au détriment des sections plus formellement scientifiques.

Plusieurs autres cependant ont été très suivies, et les locaux étaient souvent insuffisants. La philosophie et l'histoire ont toujours eu une nombreuse assistance : il en était de même aux sciences exégétiques, section nouvellement organisée, dont le début a été magistral ; et à la section d'anthropologie, où l'antiquité de l'homme, l'archéologie préhistorique, et les questions complexes de l'évolution, ont été librement exposées et discutées.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail : le compte rendu des travaux fait, pour chaque Congrès, plusieurs volumes, une vraie encyclopédie, et on ne peut songer à donner, dans un journal, qu'une vue d'ensemble.

Il a paru à plusieurs qu'il serait plus conforme à l'esprit scientifique de laisser à des Congrès spéciaux la discussion des questions sociales, et de développer davantage la part des sciences exactes : les mathématiques, la physique, la chimie, l'histoire naturelle ne figuraient dans le programme que pour un dixième : une seule section, c'est peu.

Le nombre des congressistes présents, qui était de 600 le premier jour, a atteint à la clôture le chiffre de 687 ; plusieurs participent directement aux travaux sans être présents, en envoyant des études à discuter. Il y a de plus un grand nombre de membres honoraires qui souscrivent, et ne peuvent se rendre aux réunions. Tel diocèse de France, représenté par deux personnes aux réunions, fournit de 30 à 40 souscripteurs. On voit par cet exemple, dans quelle proportion s'exerce l'influence du Congrès scientifique international des catholiques : œuvre de large envergure, qui doit produire les plus heureux fruits pour l'extension du règne de Dieu.

## Lettres d'Islande

On nous adresse, de Copenhague, dit la *Croix*, d'une correspondance, envoyée à ses parents par une religieuse se trouvant en Islande, les détails suivants de nature à intéresser nos lecteurs :

" Le 2 mars 1897, je m'embarquais à Copenhague pour l'Islande, et après 15 jours de traversée j'arrivais à Reikiavik, capitale de l'île. Nous naviguâmes au travers d'un brouillard si épais que l'on ne pouvait rien distinguer à 30 mètres.

" Après avoir touché à Leith, en Ecosse et aux îles Féroé, nous abordions le 16 mars à Reikiavik : je descendis avec bonheur sur cette terre où j'allais servir le bon Dieu aussi longtemps qu'il lui plairait. Je me sentais extrêmement heureuse qu'il m'eût appelée dans cette île, malgré mon indignité pour travailler à sa gloire.

" L'aspect de cette île est majestueux : au loin, le mont Hécla, avec son volcan redouté ; partout des montagnes couvertes de neige, et, de ci, de là, quelques arbrisseaux tout petits, dont les plus vigoureux atteignent la hauteur d'un homme.

" Les tempêtes ici sont fréquentes, le climat pluvieux, et le froid y arrive à une intensité excessive. L'hiver est long, l'été fort court; mais on y jouit, en cette dernière saison, de nuits éclairées par ces splendides aurores boréales, que l'on contemple sans fatigue pendant des heures.

" Il n'y a dans ce pauvre pays ni chemin de fer, ni diligence, ni aucune autre espèce de voiture : tout transport se fait à dos de cheval Ces chevaux sont très petits, mais forts et intelligents. Hommes, femmes, enfants, tout le monde va à cheval, et nous-mêmes comme tout le monde. Pas de chemins tracés, mais des sentiers escarpés à travers lesquels les chevaux du pays marchent avec une sûreté remarquable; on a d'un côté la mer, de l'autre, des rochers hauts et abrupts; il faut éviter de regarder en bas, car la vue du précipice que l'on surplombe donnerait le vertige.

"Ces chevaux sont très doux, quoique vivant un peu de façon sauvage. Eté comme hiver, ils logent à la belle étoile et se procurent eux-mêmes en toute saison leur nourriture, mangeant en hiver les algues marines sur le bord de la mer. On les voit pendant la saison rigoureuse errer en troupes, venir dans les jardins et autour des maisons. On rentre seulement dans les écuries ceux que l'on peut utiliser.

" Me voici à Faslrrudsfjord, avec une Sœur française : nous sommes venues pour soigner les marins français tombés malades en se rendant à la pêche ; ces pêcheurs se trouvent sur les côtes d'Islande, de mars à août. Le 1er août, nous retournons à Reikiavik où nous avons déjà plusieurs malades français à notre petit hôpital. Nous ne sommes que cinq Sœurs en Islande ; trois restent à Reikiavik.

" Nous sommes venues sur un bateau à vapeur qui a jeté l'ancre loin de la côte (les ports ici sont inconnus) ; nous avons gagné la terre par un petit canot, dans lequel les vagues nous ont mouillées jusqu'aux os.

" Ici, nous n'avons point de maison à nous ; notre petit hôpital ne sera fini que dans quelques semaines ; mais la population est très bonne, très aimable. Dans une maison, on nous cède une petite chambre à coucher, dans une autre, nous recevons la nourriture, dans une troisième, nous avons pu procurer un abri à un jeune Français qui se meurt de consomption.

" Presque chaque jour, nous sommes sur mer ; par la tempête et par le froid, notre petit canot se dirige vers les bateaux des pêcheurs sur lesquels il y a souvent des malades gisant dans de misérables trous : 30 à 40 pêcheurs se trouvent entassés dans un bateau. Nous grimpons sur ces bateaux, dépourvus d'échelles et d'escaliers, hissées ou descendues par les pêcheurs à l'aide de cordes. Malgré tout cela, nous sommes gaies et heureuses : jour et nuit, nous soignons nos malades français et beaucoup d'Islandais viennent aussi pour nous prier de visiter les leurs. Nous nous réjouissons dans l'espérance d'entrer bientôt dans notre hôpital et d'y pouvoir soigner plus convenablement ces chers malades.

" Nous avons aussi un prêtre avec nous ; il reste jusqu'en août et rentre avec nous à Reikiavik, où nous retrouvons une petite chapelle en train de se construire, et où il manque à peu près tout, surtout de l'argent pour l'achever ! Ici, pas de chapelle du tout : le prêtre offre le Saint Sacrifice dans sa chambre, où est installé également le jeune malade français dont je vous ai parlé. A côté du lit de ce pauvre malade, on place une table pour servir d'autel : Sœur Justine, le malade et moi formons la paroisse. La messe terminée, tout est plié et paqueté de nouveau, et la chapelle redevient simple chambre. Dans l'hôpital, nous aurons une petite chapelle. Ne m'oubliez pas dans vos prières et invoquez Dieu, afin qu'il suscite des personnes charitables pour soutenir et développer nos œuvres."

## L'attitude de l'Eglise
### *VIS-A-VIS DES JUIFS*

Nous extrayons les passages suivants d'une étude sur le livre du R. P. Constant, O. P. : *Les Juifs devant l'Eglise et l'histoire*, que publie M. l'abbé Casabianca dans l'*Univers*, de Paris :

" Signaler la sagesse de l'Eglise dans sa législation sur les Juifs et proposer cette législation comme la vraie solution de cette question si épineuse, telle est l'idée mère de son ouvrage". Au lieu de chasser les juifs de ses Etats, comme faisaient les autres princes temporels, l'Eglise, s'inspirant de sa grande miséricorde, de son désir de conversion, de son respect filial pour son antique ancêtre et de son rôle providentiel, leur ouvrait les portes de quelques-unes de ses cités, respectait leur droit au mariage et laissait intacte la puissance paternelle; elle les autorisait à circuler librement, à faire le commerce des vieilles étoffes, du froment, de l'orge et d'autres choses nécessaires à la vie ; elle leur permettait d'exercer les professions de banquier, d'approvisionneur de royaumes, de bijoutier, d'imprimeur et de colporteur ; elle allait plus loin : elle les laissait vivre tranquillement, assurés contre toute menace d'expulsion, les défendait contre les fureurs populaires et châtiait sévèrement les chrétiens qui attentaient à leur personne ou aux monuments de leur culte. Enfin elle leur laissait leurs synagogues, leurs prières, leur enseignement. Ce sentiment de conservation, d'indulgence et de protection était si patent que les ennemis de l'Eglise et les juifs eux-mêmes n'ont pu s'empêcher de le reconnaître : " Les Etats du Pape, disait le constitutionnel Grégoire, furent toujours le paradis terrestre des juifs. "

" Chassés d'Espagne, disait l'israélite Bédarride, les Juifs trouvèrent un refuge dans les Etats romains. Alexandre VI ne se borna pas à les recevoir, mais il leur donna même des marques signalées de protection."

Enfin les députés de l'empire de France réunis pour le synode hébraïque, le 30 mai 1807, " votèrent un témoignage officiel et solennel de reconnaissance pour les souverains pontifes...qui ont fait dans différents temps aux juifs de divers pays un accueil favorable. "

Mais l'Eglise ne s'est pas arrêtée à la simple conservation et à la protection des juifs; elle a étendu plus loin son action : elle s'est appliquée à travailler à leur conversion. C'est pourquoi le pape Grégoire XIII a statué ce qui suit : " Chaque semai-

ne, la parole de Dieu sera prêchée aux juifs : les prélats y pourvoiront partout où il y aura des synagogues. Cette prédication sera faite par un maître en théologie .... De plus, il y aura un prédicateur ou catéchiste particulier pour les enfants des deux sexes, lequel les instruira familièrement et répondra à toutes leurs questions ". Il va sans dire que le juif instruit et catéchisé était libre d'adhérer ou non à la foi catholique ; jamais la moindre atteinte n'était portée à sa liberté, et l'Eglise a toujours réprouvé la violence, persuadée " que celui qui est forcé n'est pas censé avoir la foi ". Ce sont les paroles d'Innocent III. On a vu plus haut que c'était par la douceur et la persuasion qu'elle exerçait son apostolat.

Mais tout en conservant et en respectant ce peuple, tout en travaillant à sa conversion, l'Eglise avait une autre tâche, peut être plus grave encore ; c'était une tâche de préservation ; elle n'y a pas failli. Chargée de la garde de ses enfants, soucieuse de l'intégrité de leur foi et de la pureté de leurs mœurs, elle a pris les mesures que la prudence et la sagesse lui inspiraient pour empêcher leur perte ou leur corruption au contact du peuple déicide. Le P.Constant expose, dans ses moindres détails, la législation ecclésiastique réglant les rapports des catholiques avec les juifs. Elle est vraiment maternelle et sage, cette sollicitude de l'Eglise élevant entre le juif et le chrétien une espèce de *murus et antemurale* dont parle Isaïe ; interdisant au premier la possession du sol, certaines branches de commerce, la confection de tissus et la vente des marchandises neuves ; lui fermant l'accès aux professions d'enseignement dans les Universités, à celles de médecin, de pharmacien, d'officier dans l'armée, ainsi qu'à celles de juge, d'avocat et de témoin contre les chrétiens, etc, etc. ; et au second, défendant de prendre aucun service chez le juif, ni d'assister à ses cérémonies religieuses. Cette prudence allait jusqu'à interdire toute familiarité tels que jeu, danse, repas.

## LA SANTE DE LEON XIII

Nous extrayons les passages suivants d'une correspondance romaine adressée à l'*Univers* en date du 18 août :

De retour du congrès de Venise, mon premier devoir, en rentrant à Rome, est de vous renseigner sur l'état de santé du Saint-Père, vu les bruits alarmants dont j'ai trouvé l'écho, le long de la route, dans quelques feuilles de province. A vrai dire, la première indication que je vous ai déjà donnée des audiences accordées dimanche et lundi par le Saint-Père suffirait à démentir ces bruits fantaisistes ; mais comme ils persistaient hier encore, répercutés sans doute par des dépêches sans contrôle et sans scrupule, transmises à l'étranger, surtout à Berlin, j'ai voulu en avoir le cœur net. Or voici, renseignements pris à source certaine, comment le Saint-Père a passé la journée d'hier : Après avoir célébré la messe et assisté, selon sa pieuse coutume, à une messe d'actions de grâces dite par un de ses chapelains secrets, Léon XIII a successivement reçu, les retenant chacun assez longuement pour l'expédition des affaires courantes, le secrétaire d'Etat, S. Em. le cardinal Rampolla ; le secrétaire des Brefs, S. Em. le cardinal Macchi ; ainsi que le secrétaire des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, Mgr Cavagnis. Hier aussi le Saint-Père a reçu Mgr Misciatelli, camérier secret participant, qui, en l'absence du maître de Chambre Mgr Cagianode Azevedo, parti en vacances, a sollicité les instructions de Sa Sainteté pour la réception qui aura lieu au Vatican, dimanche prochain, à l'occasion de la Saint-Joachim.

Afin de compléter cette série de renseignements, j'ai interrogé aussi le commandeur D. Lapponi, médecin du Pape ; et, tout surpris des bruits alarmants que je lui signalais, il m'a formellement autorisé à les démentir de la façon la plus catégorique. Le fait est que ni maintenant, ni depuis longtemps, le Dr Lapponi n'a été mandé auprès du Pape en visite extraordinaire ; et parfois même il arrive, grâce aux loisirs que lui crée l'excellente santé de Léon XIII, qu'il est dispensé de l'une ou l'autre des visites habituelles fixées au dimanche et au jeudi. Aussi bien, et c'est encore une constatation du Dr Lapponi, confirmée par tous ceux qui ont le bonheur d'approcher le Saint-Père, on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, en Léon XIII, de la saine et forte constitution qui promet de prolonger sa vieillesse jusqu'aux limites extrêmes de l'âge, ou de la lucidité parfaite de ses facultés, ou enfin de l'assistance merveilleuse par laquelle il plaît à Dieu de le conserver, au milieu d'innombrables sollicitudes, à l'amour et aux espérances des catholiques.

Un trait récent à l'appui en dira plus que d'autres renseignements désormais inutiles. C'était au cours d'une de ces longues audiences où, examinant la situation de la France, sous le rapport des intérêts religieux, le Saint-Père s'en entretenait, comme d'un sujet favori, avec un cardinal, préfet de congrégation. Celui-ci vint à citer tel incident qu'il plaçait à l'époque où M. Constans était au pouvoir. Mais aussitôt le Pape d'observer qu'il y avait erreur et de rappeler que M. Constans avait été ministre depuis telle date, qu'il cita avec précision, jusqu'à telle autre, non moins précise. En effet, au sortir de l'audience, le cardinal vérifia les dates et constata, tout émerveillé, qu'elles répondaient exactement à l'indication donnée par Léon XIII.

## UNE VACHE DE SELLE

Un sportman de Bordeaux, M. le marquis d'Ayguesvives, vient de présenter dans un cirque d'amateurs une vache de selle (?)

Voici, dans l'ensemble, les détails que donne à ce sujet notre confrère J. R. du *Sport universel illustré*.

Comme parmi les chevaux, et pourquoi pas parmi les gens, il est parmi les vaches des sujets bêtes, en très grand nombre, et, d'autres intelligents. Le marquis d'Ayguesvives eut la chance de tomber sur une bête qui ne l'était pas, il prétend que *Suzanne* (c'est le nom qui fut donné à la vache) était sous le rapport intellectuel très supérieure à la grande majorité des chevaux qu'il a dressés.

Pendant un mois, il s'efforça de faire avec son élève une connaissance très intime, la pansant lui même, lui apportant lui-même sa nourriture, s'ingéniant à découvrir ses préférences. Elles allaient toutes à la carotte. C'est cette gourmandise coupable pour ce légume qui devait permettre de conduire à bonne fin l'éducation entreprise.

En peu de temps, le don opportun des ronds de carotte avait fait deux amis de *Suzanne* et de son maître.

Le premier mois fut employé à un entraînement et à une mise en condition sommaire Promenée en mains avec une sage progression dans la longueur, elle fit peu à peu connaissance avec l'avoine.

Le véritable dressage commença : faire accepter la selle à *Suzanne*, ce ne fut pas commode. Dès qu'on lui eût mis sur le dos cet objet insolite, les principes sévères qu'une éducation bien conduite lui avait inculqués, ne furent pas suffisants pour réprimer les effets autrement puissants de l'atavisme. Suzanne se conduisit en vache mal élevée, je dirais plus, en vache sauvage, en vache de combat.

Affolée, furieuse, elle se roulait pour se débarrasser de son léger fardeau, bondissait tout à coup, chargeant sur l'homme et quand, harassée, elle devait cesser sa course inutile, s'efforçait avec ses cornes de chercher la selle pour s'en débarrasser.

Le moment arriva où M.d'Ayguesvives allait monter sa vache pour la première fois. C'était le moment critique.

Il paraît que ce fut drôle et qu'en ingrate créature, *Suzanne* n'eut pas plus de considérations pour son bienfaiteur qu'elle n'en avait eu pour sa selle. Heureusement, M. d'Aiguesvives en avait vu bien d'autres, et comme il tenait essentiellement à ne pas se séparer violemment de son élève, il s'entêta à rester en selle. *Suzanne* dut accepter le fait accompli. Ça n'alla tout de même pas tout seul. Les jours se suivaient sans se ressembler. Docile la veille, indomptable le lendemain, la vache prenait mal la plaisanterie. On sait que les bovines portent très mal le poids.

Tous ces préliminaires demandèrent deux mois. L'animal était dirigé pendant ce temps avec des rênes passées autour des cornes, mais, comme ce moyen de conduite était souvent insuffisant, il avait fallu passer dans les naseaux un petit anneau mobile qui permettait de la maintenir et de l'arrêter.

Les premiers temps, naturellement, le travail était effectué sur la ligne droite, d'une piste d'entraînement, on ne lui demandait que de supporter le poids du cavalier et de marcher droit devant elle au pas, puis peu à peu au trot. Il paraît que cette allure est bizarre pour le cavalier, mais qu'on s'y habitue. Essayez, Messieurs ! Le galop est plus extraordinaire encore.

Un jour que son cavalier avait oublié de munir *Suzanne* de son anneau, est-ce malice, excès de vigueur, gaieté ou bonnement curiosité d'essayer ses aptitudes à son nouveau métier, mademoiselle s'est emballée. Ah ! le joli canter ; on aurait dit d'un cheval de Derby. La tête basse oh ! combien (beaucoup trop au gré de son jockey qui la voyait par terre) et la queue en trompette, elle déployait de superbes foulées, méprisant la terre comme on dit dans le Midi, et se souciant du poids comme d'une carotte, j'allais dire d'une guigne.

Le lendemain, *Suzanne* fut jugée suffisamment entraînée pour supporter un véritable travail avec les honneurs de la piste circulaire et du dressage de manège.

Enfin, la vache qu'on avait réussi à emboucher comme un cheval fut mise sur les obstacles, ses débuts furent encore pénibles; mais le résultat final récompensa largement son propriétaire de ses peines.

Mise à la longe comme les chevaux de concours, de la même façon et avec les mêmes précautions, elle a franchi en liberté 1m, 15 de haut et 4m,50 de large. Sa sûreté et sa souplesse étaient remarquables. M. d'Ayguesvives voulut la faire sauter montée, elle s'y mit tout de même non sans quelques tapes sérieuses, c'est ce qui fait les meilleurs jumpers. A la fin, elle et son cavalier y allaient carrément en toute confiance. Elle eut fait en concours meilleure figure que bien des chevaux. Parfaite sur la ligne droite, elle franchissait correctement tous les obstacles du couloir destiné aux chevaux de concours, le cercle la gênait un peu mais elle finit par s'y faire.

*Suzanne*, comme on pense, a été vivement applaudie lors de sa présentation au Cirque d'amateurs de Bordeaux. Elle n'est pas restée sur ces lauriers et aujourd'hui elle fait, à travers pays, son cavalier sur le dos, de longues excursions, franchissant avec aisance talus et fossés sur lesquels elle est parfaite.

***

Vraiment, ces pauvres chevaux vont avoir du malheur.

A Paris, on leur préfère les automobiles ; ailleurs, les cavaliers élégants leur préfèrent les vaches.

Il paraît du reste que dans l'armée de la reine Ranavalo, les cavaliers avaient des bœufs trotteurs pour monture.

### *La saignée*

C'était au temps où les chirurgiens saignaient, saignaient beaucoup. Ils en avaient le droit. Molière le leur avait reconnu : *Saignandi, coupandi, taillandi, impunè per omnem terram !*

C'était à un de nos grands hôpitaux parisiens.

Le Dr V...—ce n'était ni Vulpian, ni Velpeau, ni Verneuil,—cherchez, —le Dr V. avait, suivant les règles du temps, une saignée à faire.

Il appelle l'interne de service :

" Faites cette saignée, Monsieur. "

L'interne essaye et pique à côté :

" Maladroit ! dit le docteur qui prend la lancette et pique de l'autre côté de la veine.

" Voilà ce que vous avez fait !... " s'écrie-t-il.

Et piquant mieux cette fois, il rugit :

" Voilà ce qu'il fallait faire ! "

Mais le malade avait trois piqûres au lieu d'une.

## A PROPOS D'AMELIORATIONS A QUEBEC

Monsieur le directeur de la *Vérité*,

Il se fait depuis quelque temps un peu de discussion à propos de nos améliorations de ville. Tous les jours, entre autres, le *Chronicle* reproduit des lettres de divers personnages qui, en général, protestent contre tout projet de démolition, sous prétexte que l'on va altérer la physionomie de notre bon vieux Québec.

La démolition de la porte Saint-Jean semble avoir donné lieu à cette levée de boucliers. Quant à cette partie des fortifications qui avoisinent l'Esplanade, il est bien superflu de croiser le fer, après les déclarations officielles qui viennent d'être faites. Cependant, les dépêches prouvent qu'on s'est occupé encore de ce dernier projet et que s'il en est resté là, ce n'est probablement pas la faute de ceux qui l'avaient d'abord lancé. En tout cas, cette avalanche de lettres dans le *Chronicle* est propre à faire ouvrir les yeux sur les dangers auxquels nous sommes exposés. Ce serait vraiment une calamité que l'on en vînt, chez nos progressifs, jusqu'à toucher à certains monuments de notre ville, et je mets de ce nombre les fortifications devant l'Esplanade ou ailleurs. Depuis quelques années, il a poussé une génération d'hommes, à Québec, qui, pour un intérêt matériel quelconque, souvent problématique, seraient prêts à faire litière de tout ce qui jusqu'ici a fait de la ville de Champlain, de Laval et de Montcalm, le coin de terre généralement regardé comme le plus intéressant du continent. Ces gens-là blanchiraient volontiers le Colisée, s'ils étaient en Italie, sous prétexte de le rendre plus propre, ou dans l'espoir d'encourager l'industrie de la chaux. Certes, il est bon, utile, que l'industrie fleurisse dans un pays. Et puis, évidemment, il faut vivre. Mais rêver uniquement de commerce ou de spéculation comme le dernier terme des lumières et du progrè ; songer, par exemple, à faire de Québec un petit Chicago, nous paraît joliment l'idéal de la sottise. C'est le cas de dire :

" Ne forcez pas votre talent "
" Vous ne feriez rien avec grâce."

Notre Conseil de ville et notre Chambre de commerce, comme chacun sait, possèdent trop d'habiles gens pour cela. S'il en était autrement, vaudrait autant émigrer.

De ville pittoresque et historique par excellence, pourquoi donc en ferions-nous une de ces villes plates, vulgaires, qui pullulent sur ce continent ?

Est-ce à dire qu'il n'y ait rien à améliorer à Québec et que, par respect du passé, il faille laisser les débris nous tomber sur la tête ? Est-ce que le culte du bien et du beau dans les souvenirs incluerait celui des étables sur la rue ? L'amour de Québec—*the rock built city*—autorise-t-il nos vigilants édiles à ne pas toucher aux *cailloux* qui encombrent parfois nos chemins ? Certes, le " progrès moderne " a du bon, et quoiqu'il soit loin de tenir toutes ses promesses, il est également loin de mériter les reproches que, parfois, l'on se plaît trop à lui faire. Il y a un juste milieu partout. Ainsi, il était convenable d'avoir le téléphone, nul ne le conteste, malgré ces infects poteaux qui montent jusqu'aux nues leurs squelettes chargés de fils et s'allongent stupidement le long de nos trottoirs. Ces poteaux sont ce que la civilisation pourrait inventer de plus original, dans les rues, au tournant de ce siècle. Mais comment se passer du téléphone, cette merveille de toute l'électricité ? Du reste, nul doute qu'avant peu, la science aura fait raser ces hideux supports qui brisent l'aspect de nos rues. Une faute, par exemple, c'est d'avoir permis à l'Electrique de franchir l'enceinte de nos murs. La spéculation a beau ergoter, ici, elle a mis complètement les pieds dans les plats. Notre rue Saint-Louis si classique, à l'aspect noble, distingué, disparaît. Il en faut dire autant de la rue Saint-Jean et de la rue de la Fabrique. Sans doute, les poteaux cadavéreux du téléphone avaient commencé l'œuvre. Mais ceux-ci disparaîtront, les autres...seulement si ça ne paie pas. Quand une amélioration est proposée dans une ville, ne faut-il pas se demander deux choses : ce qu'elle va gagner et ce qu'elle va perdre ? A-t-on oublié qu'autrefois cette partie de la rue Saint-Jean qui va de la rue de la Fabrique à la porte Saint-Jean, était le rendez-vous de tout le beau monde de Québec. On ne niera pourtant pas qu'elle ait été élargie, réparée, presque renouvelée. La Terrasse, d'autre part, a certainement nui à sa popularité. Est-ce une illusion ? Il nous semble que ce qui faisait son charme, dans le passé, est disparu ? La rue Saint-Jean d'autrefois, adoré des universitaires, l'un des poèmes du vieux Québec, a été effacée sous le couvert d'une amélioration. Elle est devenue intéressante à présent pour des motifs d'ordre secondaire. Personne n'y va plus comme autrefois. Prenez garde, Québécois ! votre ville ne peut pas et ne doit pas devenir la ville du mercantilisme. Ce n'est pas là sa mission, Dieu merci. Ce qu'elle peut perdre en pittoresque, en élégance, du côté de la nature, ce qui peut lui être enlevé du côté des monuments, ne sera jamais compensé par ailleurs, jamais. Gardons donc ce que le passé, si riche en souvenirs militaires, artistiques ou littéraires, nous a légué ! Les peuples qui n'ont pas le culte du passé, n'ont pas d'avenir. Ceux qu'entraînent les appétits matériels, n'ont que du ventre.

Nous résumons notre pensée : Il faut améliorer, non détruire. Juste souci du présent et de l'avenir, respect inaltérable du passé. Pour exister, le progrès a besoin de s'allier dans une grande mesure à la tradition. La ville de Champlain, de Laval et de Montcalm a une histoire, une grande et glorieuse histoire. Laissons à celles qui n'en ont pas, les aventures.

Nous parlions, il y a un instant, de la rue Saint-Jean. Il est bien douteux qu'on ait fait œuvre intelligente en démolissant la porte. Ce n'était pas l'ancienne, sans doute. Mais elle formait partie d'embellissements vraiment remarquables. Elle perpétuait de très anciens souvenirs. Le nom d'un grand homme d'état, nom cher au Canada, celui de Dufferin, y était attaché et c'était déjà là un souvenir intéressant. Pourquoi ne l'avoir pas mise en bon ordre ? Cette porte disparue, quelle raison fait subsister les autres ? Oh ! je vous entends...les actionnaires de l'Electrique... ...L'Electrique voulait passer par là. L'invasion du *calicot !*

Il est temps que les démolisseurs soient mis à la raison et que leur manie soit publiquement dénoncée. Québec n'est pas fait uniquement pour les spéculateurs, il nous semble.

Le Conseil de ville devrait, sans tarder, créer une commission permanente chargée de veiller aux intérêts historiques, pittoresques et artistiques de la ville. Les membres composant cette commission seraient pris parmi les hommes les mieux instruits de l'histoire et de l'art, tant parmi le Conseil qu'en dehors de lui. Si quelque mesure de cette sorte n'est prise, nous prédisons qu'avant peu des fautes irrémédiables seront commises.

Il y aurait d'intéressantes considérations à faire sur l'erreur de ceux qui croient que tous ces démolissements sont destinés à promouvoir la prospérité, même au simple point de vde matériel. Ce sera pour une prochaine lettre.

FRONTENAC.

---

## Supreme Magicien des Tertiaires
— DE LA —
## *MAÇONNERIE ANGLAISE*

*Article IV.*

Grâce aux révélations de *Diana*, deux *literati* anglais se sont mis en campagne pour la combattre et n'ont réussi qu'à mettre au pilori de l'opinion publique un Docteur Magicien Suprême, jusque là presque inconnu. *Diana* l'avait traité de *Luciférien* ; c'était un crime de lèse-maçonnerie anglaise ; lui, un gentilhomme anglais, lui qui est bien connu par la position officielle et importante qu'il a occupé dans le Middlesex, lui un *Luciférien !* Phi ! Diabolo !

Le Mystico-Magicien *Transcendantaliste*, A. E. Waite, dans son *Devil worship in France*—le culte du diable en France—est entré en lice contre la prétendue Jeanne d'Arc, Franco-Américaine. Malheureusement en enlevant le voile de *Diana*,—*unveiling Diana*—il a dévoilé son confrère et compère, le Dr W.Wynn Westcott. Simulant une grande indignation, il a crié sur tous les tons : calomnies, faussetés — *gross calumny, mendacities, forgeries, slandering, etc.* —Nous n'avons rien à dire s'il lui plaît de qualifier ainsi les détails dramatiques et trop fantastiques dont *Diana* avait enjolivé un fond réel de grandes vérités. Mais notre Transcendantaliste est tombé dans le ridicule quand il a menacé *Diana* des terreurs d'un jury britannique. De l'autre côté de la Manche on lui ferait dégorger une bonne partie de ses dollars réputés américains, si elle osait répéter dans les îles britanniques ce qu'elle a publié à Paris. Elle ne l'osera jamais, s'écrie Waite.—" She will never dare to come forth from her retreat and reaffirm within the juridiction of these islands, because she knows well that a British jury would make a large demand upon her reputed american dollars. "

F.·. Legge, un autre champion de l'innocence maçonnique des Anglais, n'était guère moins ridicule dans la *Contempory Review* pour octobre 1896.

De fait, les Waite, Legge, Jogand, Hacks seraient dans le même sac, que nous ne l'ouvririons pas pour choisir entre ces Francs-maçons ou champions de la Tabouserie anglaise ou continentale. Tous ces gens-là appartiennent à la même clique, lors même qu'ils tirent chacun de son bord, qui au nord, qui au sud, qui à l'est, qui à l'ouest, qui en haut, qui en bas.

A. E. Waite nous présente le docteur W.Wynn Westcott comme le Suprême Magus de la société des Rosicruciens ressuscitée en Angleterre vers 1875, nous disent les 80 Luminaires dans leur *History* de 1891.

Du reste Bro.·. Crowe, un des *illustrés* du Jubilé de Diamant, confirme ces données dans son *Master-Masons' Hand Book*, 1894 :—" The Rosicrucian Society...The late Earl of Bective, M. P. was Hon. President of the High Council and Dr W.Wynn Westcott, is the Supreme Magus, whose office is at 396 Camden Road, London, N. "

*Diana* ou son imprimeur avait écrit Cambden ; c'est là, aux yeux de Waite, un crime impardonnable. Haro sur le baudet. Tout de même, les Francs-maçons ne peuvent pas nier que Westcott ne soit un Suprême Magus, synonyme de Magicien. Vos bons habitants des rives du Saint-Laurent, dont les politiciens veulent réformer l'éducation, appelleraient le Docteur Magicien un sorcier ; quand ils auront reçu l'éducation transcendantale qu'on leur prépare, ils l'appelleront un Magus, un Mystique, un Transcendantaliste, un Hiérophante, un Théurgiste. Les noms seront changés, grandioses et ronflants ; malheureusement, la chose sera la même ; ce sera toujours de la sorcellerie.

Peut-on aller plus loin et appeler ce Magus ou Magicien Suprême un *Luciférien ?* Pour le moment, contentons-nous de rappeler le dicton de nos vieux ancêtres : *dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es.* Ma foi, si on l'applique au Dr W. Wynn Westcott, on comprend que *Diana* l'ait stigmatisé de *Luciférien.*

Le *Diable au XIXe Siècle, Vol. II, p.* 723, nous donne une liste d'environ 80 boutiques où s'étalent et se débitent ce que les chrétiens appellent les produits des régions infernales. C'est dans une de ces *shops*, celle de la *Banner of Light*, Bosworth street, No 9. Boston, que nous aperçûmes, pour la première fois, le Docteur W. Wynn Westcott ; nous passâmes outre sans lui porter la moindre attention. Mais quand Waite et Legge l'eurent mis au pilori, nous nous appelâmes ce W.Wynn Westcott, Fra.·. Rosæ Crucis, que nous avions rencontré dans la tourbe qui grouille sous la *Banner of Light* des Yankees. C'était bien le même Docteur que Waite et Legge nous représentaient comme un *official*, un *éminent*, dans le Middlesex, estimé et respecté de tous, un homme craignant Dieu, victime de calomnies diaboliques. Pour donner au lecteur une idée du fouillis dans lequel notre Docteur, Suprême Magus ou Magicien, avait été *catalogué* par Rich et Colby, nous citerons quelques noms des compagnons de ce Docteur Transcendantaliste que nous préférerions nommer Descendantaliste.

*Lucifer* dans son Baptême de feu donnant un *essai autobiographique.*

*Satan*, dans une biographie par G. Graves, que publie un *Exposé historique du Diable et de son Royaume de feu.*

Le *Diable dans sa Chaire*, par un révérend Taylor. (Il y a 15 ans un mineur du Kootenay me parlait d'un *Diable dans sa chaire*, il le traitait d'abominable et il le trouvait trop répandu.)

*Un Ange chuchotant* pour les chercheurs de la vérité.

..... ..... ..... .....

Dans cette liste de 32 pages, Voltaire et Bob Ingersol ont presque l'air de *saint-n'y touche;* assurément le Docteur Westcott a un air plus antichrétien et plus Luciférien qu'eux. Sa marchandise dans tous les cas est au moins magicienne. Impossible de le nier, en voici le titre :

NUMBERS :

" Their occult power and mystic virtue. Being a résumé of the views of Kabbalists, Pythagoreans, Adepts of India, Chaldean Magi, and Mediæval Magicians, by W. Wynn Westcott. Fra. —(Frater) Rosæ Crucis. "

LES NOMBRES

" Leur pouvoir *occulte* et leur vertue *mystique*. C'est un résumé des vues des Kabbalistes, des Pythagoriciens, des Adeptes de l'Inde, des Mages Chaldéens et des Magiciens du Moyen Age. "

Le magicien Westcott prêche le pou-

voir occulte des nombres comme le faisaient les sorciers du Moyen Age et comme le font au XIXe siècle les diseurs et les diseuses de *bonne aventure*, et autres *ejusdem farinæ*, même dans les loges maçonniques. Waite, leur champion, nous le dit en ces termes :

" La révérence maçonnique pour certains nombres qui, en eux-mêmes paraissent arbitraires, est en réalité liée à un système *très occulte* et curieux de philosophie méthodique et mystique ".— " The masonic reverence for certain numbers, which are apparently arbitrary in themselves, is in reality connected with a most *recondite* and curious system of mystic methodical philosophy. "

Les 80 Luminaires dans leur *History* nous en donnent des échantillons. Nous pourrons, dans un article subséquent, donner de plus amples détails sur cette branche de la Magie maçonnique et montrer le ridicule du dédain transcendantal de Waite pour Mgr Meurin, et *la Synagogue de Satan*.

Wynn Westcott est l'auteur d'un autre ouvrage qui, plus encore que le précédent, sent le Magicien ou Sorcier. Je ne l'ai pas trouvé dans le catalogue de la *Banner of Light*, mais dans celui de G. Redway, 9 Hart street, Bloomsbury Square, London —" The Magical Ritual of the *Sanctum Regnum* interpreted by the Tarot Trumps. Translated from the manuscripts of Eliphas Levi and edited by W. Wynn Westcott— Le rituel Magique du *Regnum Sanctum* interprété par les Attouts du Tarot traduit d'un manuscrit d'Eliphas Levi, (alias, abbé L. Constant. "

A. E. Waite qui a digéré les ouvrages d'Eliphas Levi nous dit :

" De tous les oracles, le Tarot est le plus étonnant dans ses résultats parce que toute combinaison possible de cette clef universelle de la Kabbale donne des oracles de vérité et de science comme ses solutions, à cause de la précision analogique de ses nombres et de ses chiffres. Ce livre *miraculeux* des anciens Mages ou Magiciens est un instrument de divination qu'on peut employer en toute confiance ; ses renseignements sont toujours corrects au moins dans un sens, et quand il ne prédit rien il révèle les choses cachées et donne les avis les plus sages à ceux qui le consultent. "

Voici le texte de Waite :

" Of all oracles the Tarot is the most astonishing in its results, because every possible combination of this universal key of the Kabbalah gives the oracles of science and truth, as its solution, on account of the analogical precision of its numbers and figures. This *miraculous* and unique book of the ancient Magi is an instrument of divination, which may be employed with complete confidence, its information is always correct, at least in a certain sense, and when it predicts nothing, it reveals hidden things and gives the most sage advice to those who consult it. "

Probablement, Westcott, Waite et Legge ont été véridiques quand ils ont affirmé qu'aucune Diana *en jupon* n'avait copié le rituel Luciférien chez le docteur Westcott ; mais une Diana *en culotte* aurait très bien pu copier chez Westcott les rituels les plus diaboliques aux yeux des chrétiens ; il en a même édité qui sont de la pire espèce.

L. Fouquet, O.M.I.

## L'Institut Kneipp de Montreal

**Nous publions avec plaisir le certificat suivant dont nous avons reçu communication :**

Au docteur J. T. L'Ecuyer,
Institut Kneipp de Montréal,
No 2082, rue Ste Catherine.

Le soussigné, après avoir souffert de l'estomac pendant près de trente ans et passé quarante ans dans le saint ministère, parfois dûr et pénible, fut atteint, dans l'hiver de 1895, d'une grave maladie ayant pour cause principale trop de travail dans un lieu froid et humide, ce qui causa un état de faiblesse extrême et une gastrite aiguë avec crachement de de sang. Les semaines se succédèrent sans amendement ; au contraire, le peu de force qui lui restait diminuait de jour en jour. Une gastralgie d'un caractère des plus sévères dominait en maîtresse absolue, en dépit de la science et de l'art médical. Des médecins professeurs à l'Université Laval de Montréal, et visiteurs à l'Hôtel-Dieu, et aussi les Révérendes Sœurs Hospitalières, avertirent charitablement leur patient de son état désespéré. Ceci se passait en avril 1895. Le malade ainsi abandonné à lui-même, n'ayant plus aucun secours à espérer de la médecine, laissa l'Hôtel-Dieu et voulu faire l'expérience de la " Cure d'Eau ". Bref, il se fait transporter à l'Institut Kneipp du Dr L'Ecuyer, No. 2082 rue Ste Catherine. Cinq semaines seulement plus tard il était guéri ! Appétit très bon ! Digestion facile ! sommeil parfait !

C'est avec un véritable plaisir, en terminant ce court mais véridique détail des faits, qu'il offre à monsieur le docteur L'Ecuyer, sa plus sincère gratitude pour les procédés délicats et intelligents dont il a eté l'objet tout le temps de son séjour.

Aussi il lui est doux de prier tous les jours la Divine Providence de répandre sur l'Institut Kneipp du Dr L'Ecuyer ses plus abondantes bénédictions.

J. D. Michon, Ptre.

Hospice Gamelin, Montréal.

## Un concours fin de siecle

Sous ce titre nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Québec, numéro du 11 septembre :

" La Faculté des lettres de Toulouse paraît rechercher un genre de célébrité qui ne lui fait pas honneur.

" Il n'y a pas longtemps elle conviait les candidats au baccalauréat à célébrer les mérites de Zola. Cette année, elle les a mis dans la peau d'un constituant de 1791, et leur a donné pour sujet de composition française un éloge de Voltaire, " l'apôtre infatigable de la tolérance, l'ennemi acharné du fanatisme. "

" Imposer à des candidats catholiques un sujet de composition qui les force de tenir un langage anticatholique, est chose passablement cocasse. "

*Cocasse* est-il bien le mot propre ? N'est-ce pas une épithète beaucoup plus énergique qu'il faudrait employer pour qualifier le procédé que signale la *Semaine religieuse* de Québec ? Toutefois, de la part de la Faculté des lettres de Toulouse, cela n'a guère lieu de nous surprendre : cette Faculté est sous la direction de l'Etat lequel, en France, est malheureusement athée. Le scandale aurait été beaucoup plus grand si pareil sujet avait été imposé par des professeurs d'une institution catholique.

## LETTRE DU CARDINAL LEDOCHOWSKI A Mgr BRUCHESI

La *Semaine religieuse*, de Montréal, en date du 11 septembre, publie la réponse de S. E. le cardinal Ledochowski, Préfet de la S. C. de la Propagande, aux lettres de remerciements que S. G. Mgr l'archevêque de Montréal adressa à Sa Sainteté Léon XIII et à Son Eminence le cardinal Préfet, immédiatement après sa promotion au siège archiépiscopal de Montréal. Voici la traduction de cet important document :

Rome, le 19 août 1897.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

J'ai reçu la lettre de votre Grandeur datée du 28 juillet dernier, dans laquelle témoignant votre reconnaissance pour votre élévation au siège archiépiscopal de Montréal, vous exprimez en même temps les sentiments les plus nobles de l'âme. J'ai la terme confiance que votre zèle pour la religion, votre prudence dans la conduite des affaires, votre connaissance approfondie des lettres et des sciences ecclésiastiques seront, pour la portion du troupeau de Jésus-Christ qui vous est confiée, une source abondante d'avantages de toute sorte.

Le Souverain-Pontife a eu pareillement pour très agréable la lettre que votre Grandeur Lui a adressée, lettre pleine de déférence et de vénération envers le Siège apostolique ; cette union étroite avec le centre de l'unité est, en vérité, la condition principale d'un ministère épiscopal fécond et durable. Il me reste maintenant l'agréable mission d'annoncer à Votre Grandeur que Sa Sainteté vous bénit de tout cœur, vous et l'archidiocèse de Montréal tout entier.

Votre très dévoué serviteur,
M. Card. Ledochowski, Préfet.

## Un maigre banquet

S'il faut en croire l'*Opinion Publique*, de Worcester, numéro du 10 septembre, le banquet Chapleau-Pothier, à Salem, a été une bien maigre affaire, au point de vue de l'art culinaire. Notre confrère dit:

" Il nous est bien permis de regretter qu'on ait cru devoir offrir, lundi soir, à Salem, au " banquet " Chapleau-Pothier, un menu qui aurait plutôt convenu à une petite dînette sur l'herbe qu'à un dîner de cette sorte, annoncé à tels renforts de grosse caisse et de réclame. Il y avait bien là, en première ligne, un mets assez décoratif, une certaine " dinde à la la Marengo ". Mais le reste, juste ciel ! et que diantre venaient donc faire là le jambon de Mayence, horreur ! ' le corn-beef ', double horreur ! et le saucisson de Boulogne, horreur des horreurs ! Et, pour arroser le tout, du " lager " à profusion. Allons, pourquoi pas aussi de la petite bière d'épinette, tandis qu'on était en train de se livrer à de telles extravagances. Quand on prend du galon.....

" Nous désirons ici être parfaitement compris. Nous ne trouvons rien à redire à l'objectif qu'avaient en vue les organisateurs du banquet, puisqu'il s'agissait en somme d'un but des plus louables : l'œuvre des écoles paroissiales. Nous nous plaisons même à reconnaître que ce banquet, surtout sous le rapport des discours prononcés aux différents toasts, a été une manifestation des plus remarquables. Tout cela, cependant, ne saurait nous empêcher d'exprimer ici notre mécontentement de ce que l'on ne se soit pas aperçu à temps de l'inénarrable ridicule qui allait inévitablement rejaillir sur nous tous. Les intentions pouvaient être les meilleures du monde, mais l'effet n'en a pas moins été profondément regrettable. Le silence, là-dessus, eût été coupable, car nous avons mission de protéger nos gens contre les remarques désobligeantes des populations de langue étrangère qui nous entourent, et grâce à notre " sortie " d'aujourd'hui l'on saura, à l'avenir, que quand on invite deux lieutenants gouverneurs à sa table, il faut leur servir autre chose qu'une ripaille bonne tout au plus à fourrer dans un panier de pique-nique. "

## La " Verite " en France

Monsieur A. de la Rive, directeur de la *France chrétienne*, dans le dernier numéro de son excellente revue, après avoir cité l'éloge que le *Temps*, d'Ottawa, a fait de la *Vérité*, à l'occasion de son entrée dans sa dix-septième année, ajoute :

" Tels sont les sentiments que, par la droiture et la noblesse de son caractère, notre cher et distingué confrère, M. Tardivel, a su inspirer à ses adversaires ! Nous lui adressons ici nos félicitations, nos vœux les plus sincères et le prions d'agréer l'expression de notre très affectueux souvenir. "

Nous remercions cordialement notre confrère de ses aimables paroles.

## L'Union franco-canadienne

Nous apprenons avec plaisir que cette association de secours mutuel, franchement catholique, a reçu non seulement l'approbation de Mgr l'archevêque de Montréal (qui en a accepté la présidence d'honneur) mais aussi celle de NN. SS. Bégin, Laflèche, Labrèque, Blais, Moreau et Laroque.

Voilà une association qui n'est pas *suspecte*, elle. Au contraire, elle offre toutes les garanties voulues au double point de vue des mœurs et de l'avenir financier.

Pourquoi nos Canadiens n'en feraient-ils pas partie plutôt que de s'enrôler dans des sociétés suspectes et étrangères ?

## *Maladie de Mgr Langevin*

Nous regrettons vivement d'apprendre par des dépêches de Saint-Boniface que S. G. Mgr Langevin souffre d'une assez sérieuse maladie qu'on dit être la fièvre typhoïde. Nous formons des vœux pour le prompt rétablissement de Sa Grandeur.

## *CONFLIT SANGLANT*

Depuis plusieurs semaines il existe une grève parmi les mineurs de houille de la Pensylvanie, de l'Ohio, de la Virginie occidentale, etc. On croyait la grève à la veille de prendre fin, car les compagnies avaient finalement offert une augmentation que les travailleurs semblaient disposés à accepter. Malheureusement, le 10 septembre, le shérif Martin, à Hazelton, Pensylvanie, a donné ordre à ses hommes, sans une raison suffisante, semble-t-il, de faire feu sur les grévistes qui n'étaient pas armés. Vingt-et-un malheureux ont été tués sur le champ, et un grand nombre d'autres ont été blessés.

Plusieurs journaux blâment le shérif Martin et ses hommes qui, disent-ils, ont perdu la tête et ont tiré sur les grévistes avec une férocité que rien ne justifiait.

Ce conflit a créé beaucoup de mauvais sang dans la région, et l'on craint des représailles de la part des mineurs.

Les socialistes, naturellement, ont profité de ce douloureux incident pour exciter davantage les ouvriers contre les capitalistes.

Le *Sun*, de New York, défend le shérif Martin et ses hommes contre ceux qui les accusent d'avoir agi avec trop de précipitation.

## AUX INDES

La situation est toujours très critique aux Indes. Les insurgés continuent à remporter des victoires sur les troupes impériales. 47,000 insurgés, disent les dernières dépêches, sont maintenant sous les armes.

# LE TOMBEAU DE SARA

I

Sara, l'épouse d'Abraham, avait atteint un grand âge. Elle mourut, non sous la tente, mais dans la cité appelée alors Arbée, qui devait être plus tard si fameuse sous le nom d'Hébron ; et cette perte cruelle plongea dans la douleur le patriarche et sa maison tout entière.

Personne n'ignore la solennité avec laquelle les deuils se célèbrent en Orient. Les honneurs accoutumés furent rendus à celle que Dieu lui-même avait nommée, comme par excellence, *la princesse*. Abraham la pleura pendant plusieurs jours; tous les siens s'associèrent à ses regrets par de grands cris et des manifestations bruyantes, suivant l'usage de la contrée. Puis, ces premiers devoirs rendus à la défunte, il fallut procéder à la sépulture.

C'était à cette époque une des gran des préoccupations des peuples orientaux. L'Egypte, où la famille patriarcale avait séjourné et dont elle était encore si voisine, donnait à cet égard un grand exemple; témoin ces corps embaumés avec des soins si minutieux et conservés avec un si religieux respect. Les monuments admirables qu'on voyait déjà dans ce pays, étaient destinés pour la plupart à être des tombeaux. Outre ceux qui se montrent à la lumière, nos savants contemporains en ont découvert un grand nombre, prudemment dissimulés sous le sol, avec des précautions faiites pour dépister de moins intrépides chercheurs. Tout ce qui se rencontre dans ces chambres sépulcrales atteste hautement la croyance à une autre vie. L'Egyptien ne doutait pas qu'un avenir fût réservé à ceux qu'il avait perdus ; il l'exprime dans ces papyrus et dans son rituel funéraire, il le proclame dans les peintures de ces demeures souterraines et dans tous les objets qu'il y rassemble Beaucoup d'idées superstitieuses se mêlent à cette notion ; mais quant au dogme lui-même, il éclate dans tous ces détails. Et certes il est consolant de voir, après tant de siècles, ces morts se lever de leur tombe et reparaître à la lumière, pour confondre le cynisme de nos modernes incrédules, et réfuter les assertions éhontées du matérialisme contemporain.

En ce qui regarde les Israélites, leur usage a toujours été d'enterrer leurs morts, ainsi que Tacite lui-même l'attestent expressément. Et cet usage ne remonte pas seulement à leur premier ancêtre, car Abraham l'avait apporté de la Chaldée.

Dans la scène imposante que le récit de la Bible va mettre ici sous nos yeux, il est deux points principaux qui méritent notre attention.

En premier lieu vous remarquerez l'extrême importance qu'attachent les patriarches à avoir un tombeau ; je dis un tombeau de famille et qui leur appartienne en propre. Plus tard, nous verrons Jacob, mourant en Egypte, faire promettre à ses enfants que son corps sera rapporté dans la sépulture d'Hébron. Et Joseph, dont la situation dans la vallée du Nil est si élevée, n'en exige pas moins de ses frères le serment qu'ils prendront avec eux ses ossements, lorsqu'ils s'en iront dans la terre qui leur a été promise.

En outre, vous serez frappés du soin avec lequel ces hommes évitent que leur cendre soit jamais mêlée à celle des païens Ce n'est point assez pour eux d'en avoir été séparés pendant leur vie ; ils veulent encore qu'après la mort il n'y ait ni confusion ni mélange. Et cette délicatesse à l'endroit des défunts leur vient de la foi qu'ils ont à la résurrection des corps.

On retrouvera la même préoccupation chez les chrétiens, en particulier dans les premiers siècles. Les disciples de l'Evangile considèrent les restes humains de leurs frères comme ayant un caractère sacré ; il ne faut à aucun prix permettre qu'ils soient mis en contact avec des restes profanes. Et c'est, en grande partie, pour les soustraire à ce voisinage, que ceux de Rome leur cherchent un asile loin de la lumière du soleil, en construisant les immenses galeries des catacombes. Nous aimons à constater la vitalité de ce sentiment religieux, qui a traversé toutes les époques ; et nous sommes fiers de rattacher notre respect envers les morts à la tradition léguée par le grand patriarche.

Jusqu'à cette heure, il ne possédait pas encore une parcelle de cette terre qu'il parcourait en nomade et en pèlerin. Saint Jean Chrysostôme en fait la remarque, ajoutant que, riche des dons de la grâce, il s'inquiétait peu de la propriété des choses terrestres (1). Mais ce qu'il ne demandait pas pendant sa vie, lui devenait indispensable pour lui et les siens après la mort.

Ici se présente encore un de ces récits bibliques qui portent pour ainsi dire, leur preuve d'antiquité en eux mêmes. Il faut lui laisser sa couleur locale et son parfum. Rien n'est plus propre à nous donner une juste idée des mœurs de l'époque.

La scène se passe à la porte d'Hébron, lieu de réunion quotidienne pour les habitants de la cité. Le concours de ceux qui entrent et sortent fait qu'on n'y manque jamais de témoins Aussi voyons-nous dans toute la suite de l'histoire sacrée, que c'était aux portes des villes que se traitaient les affaires.

Ceux qui demeurent dans les murs de celle-ci sont les Héthéens, ainsi appelés du nom de leur ancêtre. Heth, second fils de Cham, était devenu la tige d'un peuple prépondérant dans ces contrées ; si bien que plus tard cette appellation, sous la forme d'*Hattim ou Hatti*, telle qu'on la trouve dans les inscriptions cuéniformes, s'étendit à la population entière de la Palestine.

Abraham, qui campait non loin de la ville, vient trouver les principaux représentants de ce peuple, à l'heure où ils sont rassemblés. " Je suis au milieu de vous, leur dit il, un étranger et un voyageur, accordez-moi le droit de sépulture dans votre contrée, afin que je puisse ensevelir celle que la mort vient de me ravir. "

Les enfants de Heth lui répondirent: " Seigneur, écoutez nous; vous êtes parmi nous comme un grand prince ; choisissez entre nos plus beaux sépulcres, et inhumez-y la personne que vous pleurez ; pas un d'entre nous ne voudra s'opposer à ce que vous déposiez ses restes dans le tombeau qui lui appartient. "

Ce langage était-il sincère ou simplement politique ?

Pour en juger il faut connaître le caractère de l'Orient, qui n'est guère modifié depuis ces temps reculés. Nulle part les offres ne sont plus pompeuses, ni les protestations de dévouement plus désintéressées en apparence. Nulle part aussi on n'est plus prodigue de titres flatteurs envers les étrangers. Celui qui prendrait à la lettre ces avances et ces brillantes propositions pourrait bien ne pas tarder à s'en repentir.

Le patriarche sait son monde ; ce n'est pas pour rien qu'il vit depuis si longtemps en contact avec ces hommes. D'ailleurs, une juste fierté dont il a déjà fait preuve à l'occasion des présents du roi de Sodome, lui interdit de ne jamais devoir quoi que ce soit à personne. D'autre part, pour rien au monde il ne consentirait à ce que la cendre de Sara allât se mêler à celle de ces païens, rejetons d'une race maudite. Ces motifs étaient plus que suffisants pour l'empêcher d'accepter l'offre qui lui était faite; mais voyez en même temps avec quels égards il procède, et quelle étiquette pleine de gravité il observe.

Il se lève, dit le texte, et se prosterne devant ce peuple, sans doute pour témoigner sa reconnaissance en même temps que sa vénération. Puis, après cet acte solennel de respect, il reprend la parole : " Si vous trouvez bon que j'enterre ici celle que j'ai perdue, écoutez-moi, et soyez mes intercesseurs auprès d'Ephron, fils de Séor, afin qu'il me cède la double caverne qu'il possède à l'extrémité de son champ ; qu'il me la livre devant vous pour le prix qu'elle vaut; et qu'elle soit à moi pour en faire un sépulcre. "

Ephron étant dans l'Assemblée, et Abraham ne l'ignorant pas on pourrait être étonné de cette marche indirecte que suit le patriarche pour introduire sa proposition. Mais en Orient toute affaire doit se traiter ainsi ; les intermédiaires sont indispensables ; et souvent la négociation la plus simple donne lieu à d'interminables longueurs. Il s'agissait de couper court à toute difficulté, en faisant intervenir les assistants dans l'acquisition désirée. En présence de ses concitoyens, comment le propriétaire de la grotte aurait-il pu répondre par un refus à un homme auquel tous ensemble avaient témoigné tant de déférence, et auquel ils avaient fait des offres si généreuses ?

Ephron se garde bien de se donner un pareil tort. Suivant le système précédemment adopté, il répond qu'il abandonne gratuitement et son champ et la caverne qui y est renfermée, afin qu'elle puisse servir de tombeau ; tous les enfants de son peuple sont pris à témoin de ce désistement libre et spontané.

Mais pas plus plus que la première fois, Abraham ne se laisse tromper à ces belles démonstrations.

Il se courbe de nouveau profondément et s'adressant à Ephron, en présence de tous : " Ecoutez moi, je vous prie, lui dit-il. Je vous donnerai l'argent que vaut le champ, prenez-le ; et à cette condition, je procèderai à la sépulture. "

C'était apparemment ce que l'Héthéen attendait. Feignant de ne tenir en aucune manière à recevoir le prix de son champ, il fixe une somme qui s'élévait probablement au triple ou au quadruple de sa valeur. La terre que vous me demandez, dit-il, vaut quatre cents siècles d'argent (environ 1.480 francs de notre monnaie) ; mais qu'est-ce que cela pour vous et moi? enterrez y toujours la personne qui est morte chez vous. "

Abraham l'ayant entendu fit peser cette somme en présence des enfants de Heth, et lui compta quatre cents sicles d'argent en monnaie courante et reçue de tous

Ces détails sont topiques. L'usage de peser l'argent était alors général chez les Chananéens aussi bien que chez les Chaldéens ; le mot *sicle* signifie à la fois un poids et une pièce, aussi bien que le *pound* anglais et la *livre* française. Sur les briques des inscriptions cunéiformes, on trouve la même manière de procéder, quand il s'agit de ventes et de transactions. La validité du contrat tirait surtout sa force de la publicité donnée à toutes ces circonstances. Aucun écrit n'aurait pu suppléer cette condition; et, d'autre part, avec elle, un écrit n'était plus nécessaire.

Ainsi fut acquise à Abraham et à sa famille la fameuse caverne de *Macpélah* ainsi appelée d'un nom qui signifie *duplication*, parce qu'en réalité elle était double, comme le fait expressément remarquer la Genèse.

C'était une cavité naturelle ; car il s'en trouve beaucoup en Palestine dans les terrains crétacés superposés au calcaire Jurassique. Celle ci était située à l'est d'Hébron, au point culminant du pays. Elle allait devenir le lieu de sépulture des patriarches. Là viendront reposer côte à côte ceux qui seront les pères du peuple de Dieu. Abraham, Isaac, Jacob y dormiront leur dernier sommeil, en attendant la résurrection. Ce dernier ayant été enseveli selon la méthode des Egyptiens, y sera déposé à l'état de momie.

Devons-nous nous étonner de la vénération qui, de tout temps, s'est attachée à ce tombeau ? Au IVe siècle, l'illustre sainte Paule vint le visiter au moment de son pèlerinage à Hébron. Mais après la conquête musulmane, le sépulcre fut soustrait à la pieuse curiosité de tous ceux que les disciples de l'Alcoran traitent de profanes Aujourd'hui il est enfermé dans une mosquée et absolument inaccessible aux Européens. L'enceinte sacrée est entourée d'une muraille formant parallélogramme. C'est le plus ancien et le plus beau vestige de l'architecture palestinienne. Par un privilège tout à fait unique, le prince de Galles a pu, en 1861, franchir ce seuil rigoureusement interdit à tous. Mais lui-même a dû s'arrêter à l'ouverture de la grotte qui renferme la cendre des patriarches.

*(A suivre)*

---

(1) " Multis enim animi divitiis fruebatur et de aliis non erat anxius." (CHRYS. hom., XLVIII, *in Gen*.)